

**Cérémonie des vœux du 08 janvier 2025**  
**Discours de Monsieur Le Maire**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux de vous accueillir si nombreux dans cette salle pour cette cérémonie des vœux.

Je remercie de leur présence :

- Mme Florence BLATRIX CONTAT, sénatrice de l'Ain,
- Madame et Messieurs les conseillers départementaux,
- Monsieur le président de la Communauté de Communes Usse et Rhône,
- Mes collègues maires, les anciens élus,
- M. le représentant de la communauté de brigades de gendarmerie de Culoz,
- MM. Les représentants des pompiers du centre d'incendie et de secours de Seyssel et du centre de secours de Corbonod,
- Mmes et MM. Les chefs d'entreprises et les commerçants,
- Mmes et MM. Les présidents d'associations,
- Vous toutes et tous ici présents.

J'excuse l'absence de :

- M. Patrick CHAISE, sénateur de l'Ain,
- M. Le Sous-Préfet de Belley,

qui ne peuvent être parmi nous aujourd'hui.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux est un moment privilégié de rencontre avec les habitants de la Commune, avec tous les acteurs de la vie économique, culturelle, associative, avec les enseignantes, les bénévoles, les nouveaux arrivants, ainsi qu'avec les Pompiers de Corbonod à *qui je témoigne toute ma reconnaissance.*

Je remercie mes adjoints, ainsi que l'ensemble des conseillers municipaux, les membres du CCAS et les membres du Conseil Municipal Jeune pour leur implication, leur travail et leur engagement au service des Corbonoises et des Corbonois.

Je remercie également le personnel communal pour le travail accompli au quotidien, pour son investissement et son sens du service public.

Le service administratif qui assure l'accueil de la mairie et l'administration générale,

Le service technique qui œuvre au quotidien pour l'entretien de la Commune,

Le service périscolaire qui s'emploie auprès des enfants de l'école, qui assure les services de garderie et de restauration scolaire ainsi que l'entretien des locaux.

Je remercie les enseignantes de l'école pour leur investissement auprès de nos enfants et pour les excellentes relations qui existent entre la mairie et l'école qui contribuent à offrir aux enfants un environnement de qualité.

Je remercie les associations qui oeuvrent de façon dynamique pour créer de l'animation dans notre village et rassembler la population.

Je remercie les bénévoles qui assurent la gestion de la bibliothèque, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour offrir ce service à la population et aux enfants de l'école.

-----

La cérémonie des vœux est l'occasion de dresser le bilan des actions communales menées au cours de l'année qui vient de s'écouler, et de présenter les actions prévues pour cette nouvelle année qui commence.

L'année 2024 a vu les réalisations suivantes :

- La **rénovation de l'éclairage public** qui a consisté au remplacement d'une quarantaine de luminaires les plus énergivores par des ampoules LED et la réfection de l'éclairage des courts de tennis couverts en ampoules LED également. Ces travaux vont permettre à la Commune de réaliser des économies d'énergie et ainsi d'alléger le budget communal.

**Coût des travaux : 55 000 €.**

- Les travaux de confortement de **la route d'Eilloux** qui ont été effectués au printemps suite à l'apparition d'un affaissement et d'importantes fissures qui rendaient cette route dangereuse et impraticable.

**Coût des travaux 40 500 € TTC.**

- La rénovation du **four d'Eilloux** avec le renforcement des fondations, la reprise de la maçonnerie et la réfection totale de la toiture. Ces travaux ont été réalisés dans un but de préservation de notre patrimoine bâti et aussi et surtout, pour permettre de redonner vie à ce four qui est de nouveau fonctionnel et mis à la disposition des habitants et des associations.

**Coût des travaux : 25 700 € TTC.**

- Un nouvel **abribus** a été installé près de l'église. Cet abribus a été fourni et mis en place gracieusement par la Région, après préparation de l'emplacement par notre service technique, et qui permet d'améliorer le confort et la sécurité de nos jeunes et des usagers des transports publics.

- Quant aux **abribus existants** dans les différents hameaux de la Commune, ils ont fait l'objet d'un rafraîchissement complet ; je félicite nos agents techniques pour le travail accompli.

- Dans le cadre du renouvellement du parc automobile devenu vétuste, la Commune a fait l'acquisition de **2 véhicules neufs**, un véhicule utilitaire et un camion benne pour les besoins du service technique.

Le coût de ces acquisitions après déductions des reprises des anciens véhicules : **62 800 €**

- Un **nouveau véhicule incendie** est venu compléter le parc automobile du centre de secours de la Commune. En effet, il s'agit d'un camion équipé de 4 roues motrices qui permet à nos pompiers d'intervenir même dans les endroits escarpés.
- Du **mobilier** supplémentaire a été acquis pour le restaurant scolaire et un réaménagement des espaces a été effectué pour pouvoir accueillir un plus grand nombre d'enfants, les enfants inscrits à la cantine étant plus nombreux cette année. Ce sont entre 70 et 80 enfants qui mangent tous les jours à la cantine.
- Je voudrais enfin m'adresser à nos jeunes élus du **CMJ** et les féliciter car ils prennent leur fonction à cœur et sont à l'origine de belles initiatives, comme la réalisation et l'installation dans la cour de l'école **d'un banc de l'amitié**, et aussi l'organisation cet automne **d'un ramassage de déchets** sur la Commune.

Le CMJ a d'autres projets pour l'année 2025.

Je me réjouis de l'investissement de nos jeunes et ne peux que les encourager à poursuivre. Ils représentent les citoyens de demain.

**J'en viens à présent aux actions communales prévues pour cette année 2025.**

Ce début d'année verra la réalisation de **3 gros chantiers**.

Il s'agit :

- des travaux de **sécurisation des falaises à Charbonnière** ; en effet, suite à l'éboulement rocheux du 1<sup>er</sup> novembre 2023 mettant en péril les habitations situées en amont, ainsi que la voirie, des premiers travaux de mise en sécurité ont été réalisés en urgence et pris en charge par la Commune d'un montant de **10 000 € TTC**. Ces travaux ont permis aux habitants de réintégrer rapidement leur habitation.  
Une seconde tranche de travaux s'impose, qui consiste en des protections et confortements pérennes des falaises pour assurer la sécurisation des habitations. Le bureau d'études chargé du suivi du

chantier, et l'entreprise ont été retenus, les travaux pourront donc débiter prochainement.

Le coût de cette opération s'élève à **110 000,00 € HT** pour laquelle la Commune a obtenu **une subvention du Fonds Vert de 43 %** du montant de la dépense.

- Seront réalisés les **aménagements de sécurité sur la RD991 et RD991A**. Ce dossier a pris du retard, il est à ce jour abouti et j'ai le plaisir d'annoncer que les travaux seront réalisés au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Les travaux consistent principalement en la mise en place de dispositifs destinés à réduire la vitesse, de types plateaux ralentisseurs et chicane, qui seront installés dans les secteurs suivants :

- Dans la traversée de la Trille,
- Au carrefour de Charbonnière,
- Au carrefour avec la route de Sur-Lyand au niveau du commerce le VIVAL,
- et au niveau du carrefour de la rue de la poste.

Le coût de l'opération s'élève à **291 000,00 € HT**, frais de maîtrise d'œuvre compris.

- Et enfin les travaux de **renforcement du réseau d'eau potable et de défense incendie du hameau de Fontaine** sont également programmés pour ce 1<sup>er</sup> semestre. Le coût de ces travaux s'élève à **307 000 € HT**, maîtrise d'œuvre comprise.

Pour cette opération, la Commune a obtenu **une subvention du Département de 35 000,00 €**.

Voilà pour les 3 gros chantiers prévus pour ce début d'année 2025.

- **Concernant le projet de rénovation énergétique de l'école primaire**. Comme je l'avais annoncé lors de la dernière cérémonie des vœux, le projet qui avait été réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue n'a pas été validé par le Conseil Municipal, pour des questions de budget essentiellement. En effet, l'estimation réalisée dépassait largement l'évaluation initiale, atteignant presque le double.

Par conséquent, une nouvelle étude de faisabilité a été demandée à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain.

A la réception de l'étude de faisabilité et de son montant estimatif, le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur la validation du projet et la poursuite des études en vue de sa réalisation.

La Commune a d'ores et déjà obtenu **des aides du Département** pour ce projet d'un montant **de 110 000 €**.

D'autres travaux sont prévus, de moins grande envergure mais qui contribuent aussi au confort et à la qualité de vie de tous, comme notamment :

- L'installation d'un **abribus sur le parking de la gare SNCF** pour améliorer la sécurité et le confort des usagers des transports publics ; cet abri sera fourni par la Région.
- La création de **panneaux sérigraphiés** aux lieux-dits Rhémoz, le Bourg, Orbagnoux et Mancin vers la gare SNCF, en lieu et place des panneaux d'affichage communaux qui ne sont plus utilisés. Chaque panneau comportera une ou deux vues représentatives de la Commune.
- Un léger **réaménagement du cimetière** est prévu, incluant la reprise de concessions abandonnées permettant ainsi d'optimiser l'espace en libérant de nouveaux emplacements et d'améliorer l'aspect esthétique. Il est également prévu l'extension de l'espace cinéraire, avec **l'installation de cavurnes**, afin d'offrir une gamme diversifiée de sépultures.

Le coût de ces travaux : **17 200 € TTC**.

Je précise que la Commune n'a pas eu recours à l'emprunt pour financer les investissements 2024, et ceux prévus en 2025 seront également financés sans emprunt.

Avant de terminer, je voudrais rendre un hommage particulier à Sandrine TASSET, mon adjointe, qui a quitté la Commune en décembre dernier pour de nouveaux horizons et de nouveaux projets en région Bretagne.

Au nom du Conseil Municipal, je lui renouvelle mes remerciements pour ces 17 années passées au service des corbonoises et des corbonois, 6 ans en tant que conseillère municipale, 11 ans en tant qu'adjointe, et pour ses fonctions de conseillère communautaire au sein de la CCUR.

Sandrine a géré différents dossiers, notamment l'aide sociale, la communication avec la réalisation de l'Echo des hameaux, les ressources humaines, les affaires scolaires et périscolaires, et le Conseil Municipal Jeunes mis en place en 2020 à son initiative.

Sandrine a mené à bien ses missions, en privilégiant toujours l'intérêt collectif, avec son sens du travail en équipe, toujours dans un esprit positif et avec sa bonne humeur qu'on lui connaît.

Je lui souhaite, ainsi qu'à son époux Frédéric, une bonne continuation dans leur nouvelle région et une pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

---

A l'aube de cette nouvelle année, au vu du contexte international, tourmenté par les guerres en Ukraine, comme au Proche-Orient, au Liban et à Gaza, mon vœu le plus cher et commun à tous, j'en suis persuadé, est que ces conflits s'arrêtent et que la paix s'installe de façon durable.

*Avant de vous inviter à partager le verre de l'amitié, je présente, à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur, des vœux de bonne santé d'abord, tant elle est essentielle, des vœux de réussite et d'épanouissement dans vos vies personnelle et professionnelle.*

Bonne année à vous, belle année à Corbonod.

Le Maire  
Patrick CHAPEL